

## L'Ecole de la Confiance & les Troubles Anxieux Scolaires

**De l'urgence de la reconnaissance des Troubles Anxieux Scolaires : une Ecole de la confiance avec des aménagements respectueux de l'intégrité physique et psychique de nos enfants**

**Nos familles ne sont pas dans une logique «politique», «corporatiste» ou «idéologique»,** nous luttons et adaptons nos vies pour sauver celle de nos enfants en faisant face, seuls, aux difficultés organisationnelles, financières, physiques, psychiques, pédagogiques.

**La Phobie Scolaire est une réalité encore taboue qui doit être prise en compte dans les évolutions possibles de ce système toujours plus inclusif et normatif,** parce que si nous nous accordons à dire que la phobie scolaire n'est pas une maladie, nous savons aussi que les troubles anxieux scolaires peuvent rendre malade sévèrement et durablement. Les origines et les mécanismes sont complexes, multifactoriels, polymorphes mais nos enfants ont néanmoins en commun leur souffrance, leur détresse et leur culpabilité de ne pas parvenir à se conformer à ce système scolaire, le tout aggravé par l'incompréhension de leurs difficultés et l'inadaptation des mesures ou des prises en charges proposées.

**Pour nos familles, la Loi Blanquer n'apportera aucune amélioration mais en revanche fera peser le risque de détériorer un peu plus la santé de nos enfants :** les rares dispositifs existants et imparfaits ne seront ni complétés, ni renforcés, ni même parfois maintenus dans le cadre de l'Ecole de la confiance, pire les exigences de l'obligation scolaire seront durcies.

**Voir l'enfant avant l'élève ! Soigner l'enfant pour qu'un jour il redevienne élève ! La déscolarisation : ce n'est pas un choix mais une incontournable nécessité après avoir épuisé la moindre option proposée par le système.** La pause scolaire est souvent la meilleure arme pour éviter à ces enfants une «désintégration cognitive et sociale» sans retour. Cette déscolarisation à laquelle nous n'étions en rien préparés, nous ne l'avons pas choisie, nous l'avons subie ! Nous avons tout tenté avant : PAI, PAP, PPS, SAPAD, traitements antidépresseurs et anxiolytiques (avant même l'âge de 10 ans), hospitalisation, soins-études, aide éducative... Pour une grande majorité rien n'a fonctionné durablement, et pour un grand nombre au contraire cela a amplifié et ancré la problématique, faisant sombrer davantage nos enfants. La seule façon de se protéger, de satisfaire à l'obligation d'instruction tout en tenant compte de l'état de santé de son enfant, de lui offrir une chance de se reconstruire durablement réside alors dans la "déscolarisation".

**Une déscolarisation qui n'est pas un «confort » pour l'enfant mais à laquelle le système lui-même, dans toute son ignorance du problème et ses défaillances, nous a poussés !** Le CNED réglementé est pour beaucoup la première option, il offre un cadre pédagogique et un statut scolaire. Cependant les obstacles pour y accéder sont nombreux. Le parcours est d'autant plus complexe que malgré des besoins spécifiques diagnostiqués (Haut Potentiel, Tda/h, Dys, TSA), ces enfants ne sont pas toujours reconnus par les MDPH. L'instruction en famille demeure alors, en cas de situation inextricable de blocage, la seule option pour répondre à l'obligation d'instruction. C'est aussi la seule viable pour des enfants pour lesquels la déscolarisation a trop tardé, dans un état psychique et physique souvent désastreux, avec des ressources cognitives et une confiance en eux réduites à néant. C'est en ce sens que la non prise en compte des troubles anxieux scolaires dans les amendements de la loi Blanquer, le déni persistant sur l'existence et la souffrance de ces enfants, constituent à eux seuls un véritable désastre humain annoncé.

**Pour ces raisons, il devient urgent que l'Etat et l'Education Nationale reconnaissent officiellement les Troubles Anxieux Scolaires.** Nous souhaitons ainsi :

- **Une collaboration efficace et renforcée entre l'Association Phobie Scolaire et l'Education Nationale** pour informer, sensibiliser et faciliter le dialogue entre parents et équipes éducatives
- **La nomination dans les académies de référents «phobie scolaire»** sans amalgame avec le phénomène du décrochage scolaire.
- **Une reconnaissance des troubles anxieux scolaires, comme un handicap fortement invalidant, par les MDPH ou dans les futurs PIAL.**
- **Une inscription de ces derniers dans les conditions de dérogation d'octroi du CNED réglementé.**
- **Une adaptation et un allègement des dispositifs de contrôles et de sanctions liés à l'instruction en famille.**
- **Des aménagements possibles pour TOUS, (pas seulement pour ceux reconnus par la MDPH), dans tous les Établissements, pour le passage des examens.**

Par ce dialogue que nous souhaitons engager, cette reconnaissance que nous demandons, ces propositions que nous faisons, nous sollicitons juste les moyens pour pouvoir continuer à le faire, pour éviter que les amendements de la loi sur l'école de la confiance nous empêchent de le faire. C'est notre premier devoir en tant que parents : assurer la santé mentale et physique de nos enfants ; leur donner les moyens de la reconstruction pour leur permettre un jour, à nouveau, de s'instruire. Alors, puisqu'il s'agit aujourd'hui, par une loi au titre très ambitieux, de redonner la confiance en une institution nous vous demandons de nous entendre pour que nous puissions, de nouveau, insuffler cette confiance à nos enfants.